

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Clair-Soleil**

**SÉANCE ORDINAIRE**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 16 octobre 2018 à 19 h, au 150, rue Plante, Lévis.

**Membres du Conseil d'établissement présents :**

Madame Dominique Archambault	Monsieur Donald Alain
Madame Annie Bélanger	Monsieur Jonathan Chicoine
Madame Lyne Brideau	Monsieur Tommy Dumont
Madame Annie-Claude Jutras	Monsieur Alexandre Roger
Madame Nathalie Lacasse	
Madame Marie-Hélène Lavallée	
Madame Julie Levasseur	

**Absences :**

Madame Hélène Bhérer

**Observateurs :**

Aucun

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. PRÉLIMINAIRES :
  - 1.1 Ouverture de la rencontre;
  - 1.2 Présences et vérification du quorum;
  - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
  - 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2018;
  - 1.5 Suivis au procès-verbal;
  - 1.6 Intervention du public;
2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
  - 2.1 Adoption des règles de régie interne du CÉ;
  - 2.2 Approbation des sorties éducatives;
  - 2.3 Approbation Acte d'établissement;

- 2.4 Approbation du coût des journées pédagogiques au service de garde;
- 2.5 Tarification du midi;
- 3. CORRESPONDANCE
- 4. INFORMATIONS :
  - 4.1 Dénonciation d'intérêt;
  - 4.2 Démarche projet éducatif;
- 5. RAPPORTS :
  - 5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
  - 5.2 Rapport du représentant des enseignants;
  - 5.3 Rapport du représentant du service de garde;
  - 5.4 Rapport de la direction;
- 6. AUTRES POINTS :
  - 6.1 \_\_\_\_\_;
- 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

## 1.0 PRÉLIMINAIRES

### 1.1 Ouverture de la rencontre

Monsieur Alexandre Roger, président, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 7 h.

### 1.2 Présences et vérification du quorum

Monsieur Roger vérifie les présences et confirme que le quorum est atteint.

Pour la séance de ce soir, madame Annie-Claude Jutras se propose d'être la secrétaire pour le procès-verbal.

### 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**CÉ-18-19-10**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Dominique Archambault comme déposé.

**Adoptée à l'unanimité.**

**CÉ-18-19-11**

### 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2018

L'adoption du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2018 est proposée par madame Nathalie Lacasse comme déposé.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **1.5 Suivis au procès-verbal**

- Liste de coordonnées des membres du CÉ déposée.
- Calendrier modifié des séances remis aux membres.

Madame Annie Bélanger mentionne qu'en suivi au procès-verbal du 18 septembre 2018, les rencontres prévues le 13 mai et le 10 juin coïncident avec les rencontres du comité de parents. Elles sont reportées aux mardis de la même semaine, soit le 14 mai et le 11 juin.

### **1.6 Intervention du public**

Aucune intervention.

## **2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS**

### **2.1 Adoption des règles de régie interne du CÉ**

Monsieur Donald Alain mentionne les modifications apportées au document.

**CÉ-18-19-12**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonathan Chicoine,

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil adopte les règles de régie interne du conseil d'établissement comme déposées.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **2.2 Approbation des sorties éducatives**

Monsieur Donald Alain, directeur, présente les activités éducatives pour les différents niveaux scolaires de l'école.

**CÉ-18-19-13**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Bélanger,

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil approuve l'ensemble des activités éducatives comme présentées.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **2.3 Approbation acte d'établissement**

Monsieur Donald Alain présente l'acte d'établissement de l'école pour l'année 2019-2020. Il n'y a aucun changement à l'acte d'établissement.

**CÉ-18-19-14**

L'approbation de l'acte d'établissement 2019-2020 pour l'École Clair-Soleil est proposée par monsieur Alexandre Roger comme présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **2.4 Approbation du coût des journées pédagogiques au service de garde**

Madame Marie-Hélène Lavallée dépose et présente le coût des journées pédagogiques pour 2018-2019. Le coût moyen présenté pour 2017-2018 inclut les journées pédagogiques de juin. Il est suggéré de présenter un coût incluant et excluant ces journées.

**CÉ-18-19-15**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Tommy Dumont,

QUE le conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil approuve le coût des journées pédagogiques tel que proposé.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **2.5 Tarification du midi**

Madame Marie-Hélène Lavallée mentionne que le cadre propose que la tarification du midi soit entre 3,47 \$ et 4,88 \$ (le tarif actuel est 3,80 \$). La moyenne de l'ensemble de la CSDN est 4,36 \$. Comme un déficit est anticipé pour cette année, il est proposé de hausser le tarif des élèves qui dînent sporadiquement au service de garde (environ 50 élèves). Des hausses subséquentes seraient potentiellement à venir dans les prochaines années. Le montant sera proposé au prochain conseil d'établissement en vue d'une adoption.

### **3.0 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'a été reçue par monsieur Donald Alain et ou monsieur Alexandre Roger.

### **4.0 INFORMATION**

#### **4.1 Dénonciation d'intérêt**

Monsieur Donald Alain, directeur, dépose un document concernant la dénonciation d'intérêts et présente celui-ci. Chaque membre doit le compléter ce soir et lui remettre le tout après signature.

## **4.2 Démarche projet éducatif**

Monsieur Donald Alain mentionne que les démarches pour le projet éducatif sont débutées. L'objectif est que le projet éducatif soit adopté par le Conseil d'établissement en avril 2019. Monsieur Jonathan Chinoine fera partie du comité élargi.

## **5.0 Rapport du représentant au Comité de parents**

### **5.1 Rapport du représentant au Comité de parents**

Madame Annie Bélanger, représentante au comité de parents, présente le rapport. Le comité de parents a eu lieu le 15 octobre, c'était une soirée d'élections, ainsi que de nomination des commissaires-parents.

Le résumé des faits saillants sera présenté aux prochaines rencontres du Conseil d'établissement.

### **5.2 Rapport du représentant des enseignants**

Les mesures « *Partir du bon pied* » sont très aidantes. Le tout est appliqué de façon flexible.

### **5.3 Rapport du représentant du service de garde**

Madame Marie-Hélène Lavallée mentionne que :

- Le thème annuel sera « *C'est pour la vie que l'on sème* ».
- Le pique-nique automnale a été un succès.
- Le *Marché de Noël* est en préparation. Une partie des sous ainsi ramassés sera versée à une cause, soit pour la Clinique pédiatrique de la fille du Dr Julien. L'autre partie servira à une activité aux élèves.
- Bien que certains ajustements en lien avec le traiteur sont requis, la qualité et la quantité des repas est bonne. Il y a plus de commandes que les années passées.

### **5.4 Rapport de la direction**

Monsieur Donald Alain mentionne que :

- La lettre explicative du programme d'éducation à la sexualité a été envoyée aux parents. Aucun retour de parent n'a été fait à monsieur Alain.
- Un crayon de reconnaissance est remis à un élève par classe, à chaque semaine.

## 6.0 Autres points

Aucun point n'est ajouté.

## 6.0 Levée de l'Assemblée

**CÉ-18-19-16**

La levée de l'Assemblée est proposée par monsieur Alexandre Roger à 20 h 31.

**Adoptée à l'unanimité.**



Alexandre Roger, président  
École Clair-Soleil



Donald Alain, directeur  
École Clair-Soleil